

Département de l'Eure
Arrondissement de Bernay
Canton de Beuzeville



Commune de
LA POTERIE MATHIEU
27560



ARRÊTÉ PERMANENT

Réglementant la circulation sur toutes les rues de la commune de LA POTERIE MATHIEU (Eure)
Hors agglomération

Le Maire de la Commune de LA POTERIE MATHIEU (Eure),

Vu les articles L.2213-1 à L.2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la police de circulation,

Vu le code de la route et notamment les articles R.411-7 et R.415-6,

Vu la demande présentée par AXIONE UP 27 sis à Malakoff (92240) 132 boulevard Camelinat et ses sous-traitants TEAM RESEAUX, STEG, SMT, PINATEC, NGE INFRA, CABLING SYSTEMS, APTEOR, 2SC, SOMECLIM, DUMOUCHEL afin de réglementer la circulation lors des travaux d'ouverture de chambres télécom ou intervention sur poteau à partir du 28 mars 2023, jusqu'à la fin des travaux,

ARRÊTE

Article 1 : A compter du 28 mars 2023 jusqu'à la fin des travaux d'intervention avec ouverture de chambres télécom ou intervention sur poteau, la circulation sera réglementée sur toutes les rues de la commune.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction ministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par AXIONE (circulation manuelle alternée, panneaux de signalisation, cônes, garde-fous etc.). Empiètement faible sur la chaussée, interdiction de stationner aux abords du chantier.

Article 3 : Le Maire de la Commune de LA POTERIE MATHIEU (Eure), Mr le Commandant du groupement de Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur dont ampliation sera adressée à :

- A AXIONE
- Monsieur le Commandant de groupement de Gendarmerie
- Monsieur le Lieutenant du Centre de Secours de Cormeilles.

Le 28 mars 2023

Le Maire,
Gilles SEBIRE

